

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00471

Numéro SIREN : 339 566 010

Nom ou dénomination : A 5 SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2018 sous le numéro de dépôt 11398

A5 Services

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A5 Services

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A5 Services, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Lille, le 9 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Christian Olivier

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2016	31/12/2015	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	132 922	99 881	33 041	33,08
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 702 810	2 758 085	-55 275	-2,00
Chiffre d'affaires net	2 835 732	2 857 966	-22 234	-0,78
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>68 168</i>	<i>67 538</i>	<i>630</i>	<i>0,93</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	28 660	19 157	9 504	49,61
Autres produits	1 283	382	901	236,07
Total produits d'exploitation (I)	2 865 675	2 877 504	-11 829	-0,41
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	61 384	46 484	14 900	32,05
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock	-5 174	-6 116	942	-15,40
Autres achats et charges externes (a)	1 322 480	1 413 803	-91 323	-6,46
Impôts, taxes et versements assimilés	51 035	55 511	-4 475	-8,06
Salaires et traitements	854 999	798 538	56 460	7,07
Charges sociales	276 112	245 098	31 014	12,65
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	2 840	1 541	1 299	84,30
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.		221	-221	-100,00
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	14	4 364	-4 350	-99,69
Total charges d'exploitation (II)	2 563 690	2 559 444	4 246	0,17
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	301 985	318 060	-16 075	-5,05
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	69 382	9 025	60 357	668,75
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	69 382	9 025	60 357	668,75
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	623	894	-271	-30,28
Différences négatives de change	3		3	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	626	894	-268	-29,94
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	68 756	8 131	60 625	745,57
RESULTAT COURANT avant impôt	370 741	326 191	44 550	13,66

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	16	245	-229	-93,48
Total produits exceptionnels (VII)	16	245	-229	-93,48
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	733	4 080	-3 347	-82,03
Sur opérations en capital	7 703		7 703	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	578	158	421	266,43
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 015	4 237	4 777	112,74
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 999	-3 993	-5 006	125,37
Participation des salariés aux résultats (IX)	28 218	41 676	-13 458	-32,29
Impôts sur les bénéfices (X)	71 214	89 911	-18 697	-20,80
Total des produits (I+III+V+VII)	2 935 073	2 886 774	48 299	1,67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 672 763	2 696 162	-23 400	-0,87
BENEFICE OU PERTE	262 311	190 611	71 699	37,62
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	9 382	9 025	357	3,95
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 233	2 055	3 178	
Fonds commercial (1)	28 000		28 000	28 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 970	37 330	5 640	2 819
Autres immobilisations corporelles	19 773	8 155	11 618	616
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	32 000		32 000	32 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 667		4 667	1 881
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	132 657	47 540	85 117	65 331
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	31 004		31 004	25 830
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	705 279	2 989	702 290	578 054
Autres créances	929 511		929 511	824 019
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	104 135		104 135	76 411
Charges constatées d'avance (3)	5 596		5 596	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 775 526	2 989	1 772 537	1 504 315
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 908 184	50 529	1 857 655	1 569 646
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 594	3 270

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	710 689	580 078
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	262 311	190 611
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	898	336
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 017 898	815 025
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	151	214
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 157	289 994
Dettes fiscales et sociales	441 748	428 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 448	17 133
Produits constatés d'avance (1)	27 253	18 816
TOTAL DETTES	839 757	754 621
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 857 655	1 569 646
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	839 757	754 621
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	151	214
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 857 655 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 262 311 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 6 ans
- * Matériel et outillage industriels : 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans

■ Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 48 607 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	28 000			28 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 233	4 000		5 233
Immobilisations incorporelles	29 233	4 000		33 233
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	39 206	3 764		42 970
- Instal.générales, agencements aménagements divers	2 000	9 513		11 513
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 696	2 564		8 260
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	46 902	15 841		62 743
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 000			32 000
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	1 881	2 786		4 667
Immobilisations financières	33 896	2 786		36 682
ACTIF IMMOBILISE	110 031	22 627		132 657

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	28 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	28 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 233	822		2 055
Immobilisations incorporelles	1 233	822		2 055
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	36 387	943		37 330
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 817	583		2 400
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 263	492		5 755
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	43 467	2 018		45 485
ACTIF IMMOBILISE	44 700	2 840		47 540

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 645 053 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 667		4 667
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	705 279	705 279	
Autres	929 511	923 917	5 594
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 596	5 596	
Total	1 645 053	1 634 793	10 261
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Organismes sociaux produits a recev	470
Etat - produits a recevoir	5 594
Compte courant interets courus	9 382
Total	15 447

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 € décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	336	578	16	898
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	336	578	16	898
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		578	16	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 839 757 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	151	151		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 157	346 157		
Dettes fiscales et sociales	441 748	441 748		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24 448	24 448		
Produits constatés d'avance	27 253	27 253		
Total	839 757	839 757		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	33 321
Interets courus a payer	151
Dettes provisionnees congés a payer	72 342
Dettes prov. participation salaires	28 218
Personnel - autres charges a payer	12 000
Personnel interressement	130
Organismes sociaux autres charges	61 075
Etat - charges a payer	1 513
Total	208 749

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Autres informations

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	5 596		
Total	5 596		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	27 253		
Total	27 253		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est indiqué dans l'annexe des comptes consolidés.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79110000 - Transfert de charges exonere hors g	21 271	
79120000 - Transfert de charg.charges externes	5 130	
79140000 - Transfert charges personnel	2 160	
	28 560	
Total	28 560	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	322 134	39 254	282 880
+ Résultat exceptionnel	-8 999	-2 755	-6 244
- Participations des salariés	28 218	13 892	14 326
Résultat comptable	284 918	22 607	262 311

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 9 144 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	898
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	898
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	28 331
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	28 331
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	9 144
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS A5 SERVICES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ANGARA.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 71 214 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 29 personnes.

	Personnel
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	3
Ouvriers	22
Total	29

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ANGARA

Forme : SAS

SIREN : 431 718 113

Au capital de : 22 299 283 €

Adresse du siège social :

11 rue Téhéran

75008 PARIS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
80 662 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires hors taxes
					brute	nette					
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous 1 - Filiales (à détailler) : (+ 50 % du capital détenu) - SARL RA5 DISPOSICIONES	Espagne	53 333	2 291 187	60,00%	32 000	32 000			159 221	60 000	7 190 099
2 - Participations (à détailler) : (10 à 50 % du capital détenu)											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											

A5 SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 EUROS

*Siège social : MORTAGNE SUR SEVRE (85290) – 54 rue de Maunit – ZA du Maunit
RCS LA ROCHE SUR YON 339 566 010*

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE **EN DATE DU 26 JUIN 2017**

AFFECTATION DU RESULTAT

* * *

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 262.311 €, de la manière suivante :

Distribution de dividendes.....260 000 €
Poste « Autres Réserves »2 311 €,
ce dernier présentera alors un solde de 713 000 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende global	Dividende par titre	Montant éligible à la réfaction
31/12/2015	60.000 €	120 €	-
31/12/2014	-	-	-
31/12/2013	-	-	-

* * *

Extrait certifié conforme à l'original.

Pour la société RASEC RETAIL

La société ANGARA

Elle-même représentée par Monsieur Patrick GENTIL

